

**Noblet Formation**  
**1 Rue de la Saudrais**  
**35800 Dinard**

**DEROULEMENT de la formation des titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales en vue de conduire des véhicules à changement de vitesses manuel relevant de cette même catégorie**

**Définition**

Un véhicule code 78 limite la conduite aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales. Permis B code 78.

Le permis B est obligatoire pour conduire un véhicules à vitesse manuel.

**Déroulement**

Il faut avoir obtenu le permis B code 78 depuis au moins 6 mois d'obtention de la catégorie B78 du permis de conduire pour suivre une formation pratique de 7 heures minimum assurée par une auto-école.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre une attestation de suivi de la formation requise pour l'obtention de la catégorie B du permis de conduire par les titulaires de la catégorie B78 depuis au moins 6 mois.

Vous pourrez conduire un véhicule à boîte manuel dès que vous serez en possession du permis B.

La formation pratique est constituée de deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en oeuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et avec le permis B on peut :
  - conduire un véhicule à boîte automatique et à boîte manuel.